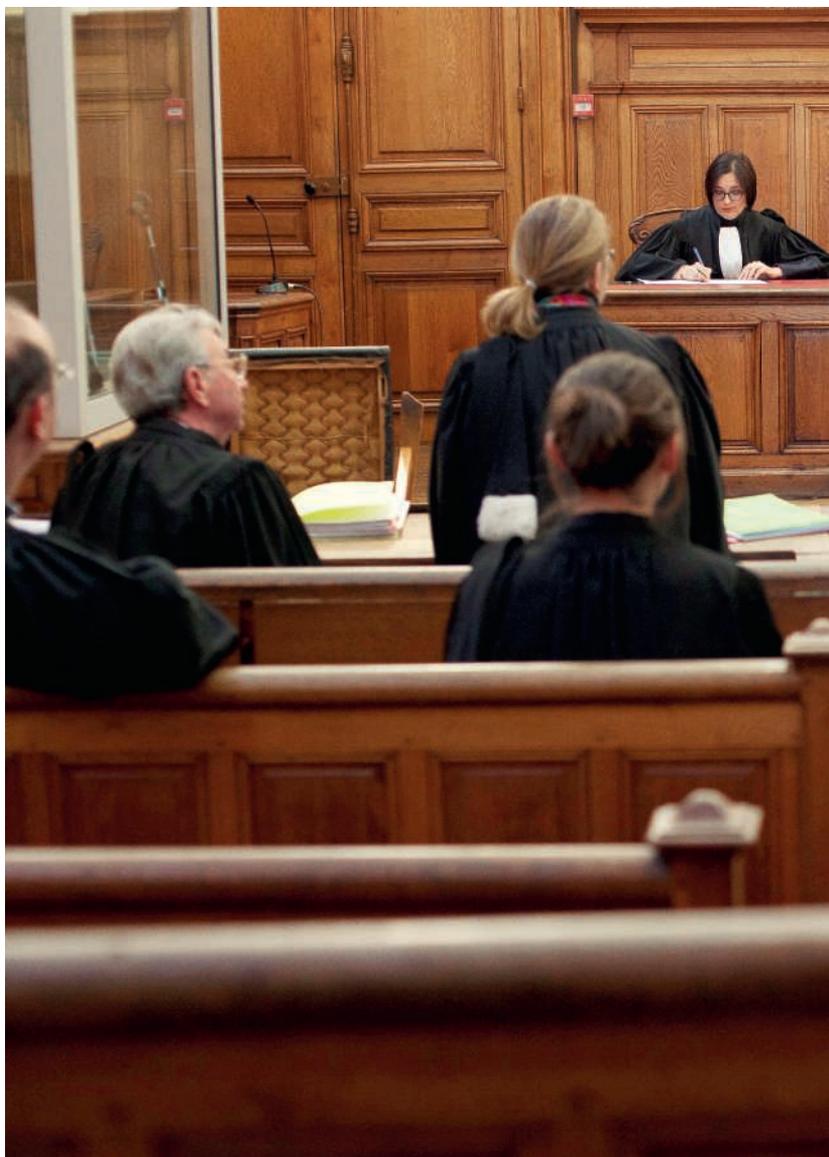




La France
de 2012



13 Dieppe

*Comment vivent
les Français à l'heure
de la présidentielle ?*

Cette semaine, du lundi au vendredi, le quotidien du tribunal de la cité portuaire normande. Malgré le manque de moyens, magistrats et greffiers se dévouent à la justice dans une région où précarité et détresse sociale rendent leur travail plus ardu.

Juges de misère

REPORTAGE PHOTO : JEAN-PAUL GUILLOTEAU/L'EXPRESS

MARC EPSTEIN

Lundi, 9 h 30. Bureau d'accueil. Derrière la façade à l'allure fière du palais de justice de Dieppe, le bureau de Caroline Debois est niché entre le guichet d'accueil et une fenêtre. Penchée sur une feuille de papier, stylo à la main, la jeune femme écrit : « C'est le mode d'emploi du standard téléphonique, explique-t-elle. Je suis en congé de maternité mais mon poste n'est pas remplacé. J'essaie d'expliquer à mes collègues comment fonctionne l'appareil... » Caroline répond à toutes les demandes d'orientation juridique venues de l'extérieur ; entre Dieppe et sa région, quelque 350 000 personnes dépendent du tribunal. Aujourd'hui âgée de 32 ans, avait-

elle imaginé qu'un bac scientifique et quatre années d'université la mèneraient à cet emploi, payé environ 1 700 euros net par mois ? « Je suis greffière, et j'adore ce métier. » Le dévouement des professionnels de la justice, en particulier aux échelons les plus modestes, est admirable.

Lundi, 11 h 15. Bureau de Mme le procureur de la République.

Dans son bureau d'angle, au premier étage, Valérie Cadignan disparaît derrière les piles de paraphes et de dossiers. « Je n'ai pas d'assistante et je fais mes photocopies moi-même, explique-t-elle. Pas grave. Sur le fond, en revanche, la modestie de nos moyens pose un vrai problème. Prenez la délinquance. L'une de mes tâches est d'encourager sa



prévention. Pour cela, je dois rencontrer les élus. Or je n'ai ni le temps ni les budgets nécessaires pour dialoguer avec les 350 maires de la juridiction. Face à eux, face au préfet ou à d'autres membres de l'administration, ce tribunal, comme beaucoup d'autres, manque des moyens requis pour représenter l'autorité judiciaire qu'il prétend incarner. »

Lundi, 17 heures. Confidences de couloir.

Le tribunal dispose en principe de deux voitures, mais l'une d'elles tombe en panne si souvent que les magistrats évitent de l'utiliser. Ces véhicules ne sont pas un luxe : ils permettent aux juges et aux greffiers de mener à bien visites de prisons, reconstitutions judiciaires, levées de scellés, etc.

SURCHARGE

Des audiences commencées en début d'après-midi peuvent se poursuivre jusqu'à 22 heures et au-delà.

Contrairement à l'image que beaucoup en ont, hommes et femmes de loi se déplacent souvent. Un équipement de vidéoconférence permet de mener certains entretiens à distance. Mais l'une des deux caméras est hors d'usage depuis des mois.

Mardi, 8 h 15. Bureau de la vice-présidente du tribunal d'instance.

« J'étais heureuse en apprenant ma nomination à Dieppe, confie Françoise Simon-Suisse. Je suis parisienne, alors la Normandie évoquait des week-ends sympas à Trouville ou à Honfleur. Une fois sur place, j'ai vite compris que Trouville était loin... A l'intérieur des terres, en particulier, la pauvreté et l'alcoolisme sont plus répandus que je ne l'imaginai. La

plupart des justiciables ne comprennent pas le fonctionnement de la justice et, pour eux, la moindre démarche représente un défi considérable. Certains éprouvent du mal à écrire : ils se contentent de signer leurs déclarations d'un prénom. Avec la crise économique, le nombre de dossiers de surendettement explose, surtout parmi les saisonniers, qui travaillent dans le tourisme ou la pêche. D'autres ont perdu leur emploi ou prennent en charge leurs enfants, chômeurs de longue durée. Parfois, aussi, des malheureux s'endettent pour régler l'enterrement d'un proche. Et c'est le début d'une spirale. »

Situés à l'écart du réseau autoroutier, Dieppe, sa plage, son casino et son petit port sont souvent oubliés par les touristes, en dehors des mois d'été. Le reste de l'année, les quelque 30 000 habitants peinent à s'inventer un avenir. Tandis que les jeunes boudent la pêche et les métiers traditionnels, les postes de fonctionnaires se font rares : le service des douanes a fermé, et l'avenir du centre des impôts serait menacé.

Mercredi, 13 heures. Audience du tribunal correctionnel.

Un jeune homme est soupçonné d'avoir siphonné de l'essence. Le président du tribunal, Alain de Kermerchou, mime la scène : « Age-nouillé à côté de la citerne, vous pompez, pompez, pompez, comme les Shadoks. » L'accusé fronce les sourcils et se penche vers son avocat : « C'est qui, les Shadoks ? »

Mercredi, 16 h 30. Bureau de la juge des enfants.

« Je suis frappée par la perte des valeurs et du sens des responsabilités, confie Anne Thévenin-Criqui. Beaucoup de gamins n'ont jamais vu leurs parents travailler : chercheront-ils un emploi à l'âge adulte ? Je constate aussi, depuis quelques années, un nombre croissant de "bébés allocations familiales" : à peine un enfant est-il placé auprès des services sociaux que ses parents ont un autre petit, afin de toucher de nouvelles allocations... Une mère de ●●●



La France
de 2012

●●● cinq enfants peut ainsi gagner jusqu'à 1 500 euros par mois. »

Le tribunal pour enfants de Dieppe est l'un des plus chargés de France : une seule magistrate y suit environ 540 dossiers en même temps – le mot « suivre », dans ces conditions, a-t-il encore un sens ? « C'est un métier merveilleux, précise la magistrate, mais il est de plus en plus éprouvant. Un juge débordé peut être amené à prendre de mauvaises décisions. »

Mercredi, 21 h 15. Audience du tribunal correctionnel.

Le président du tribunal s'adresse au prévenu : « Docteur, vous êtes médecin et la cour d'assises vous a condamné en 1998 à dix ans d'emprisonnement pour une série d'attouchements sexuels sur 34 victimes âgées d'entre 10 et 13 ans. Problème : le dossier de l'une des victimes a été oublié dans l'ordonnance de renvoi. Nous voici donc, six ans après votre sortie de prison, dans la situation incongrue de devoir évoquer à nouveau cette affaire, en compagnie de la victime "oubliée", âgée désormais de 26 ans. La justice s'est rendue coupable d'une erreur de procédure inacceptable, un oubli pur et simple, et c'est cela que nous souhaitons réparer... »

Judi, 13 h 15. A la cantine.

« En France, soupire un juge, toute la justice manque de crédibilité. Regardez le nombre de ministres qui se sont succédé à la chancellerie depuis quelques

SURPRISE Venue de Paris, Françoise Simon-Suisse (au centre), juge au tribunal d'instance, ne s'attendait pas au degré de misère de certaines zones de sa juridiction.



années ; comment un garde des Sceaux peut-il mener une action de fond s'il n'a que dix-huit mois pour faire ses preuves ? Quant à nous, les magistrats, nous sommes traités d'incapables par les politiques, les journalistes et les citoyens, surtout depuis l'affaire d'Outreau. C'est injuste. Moi qui tente de faire mon métier sérieusement, pour un salaire qui n'est pas mirobolant, je souffre beaucoup de cette mauvaise image. » Le métier de juge se féminise, car les hommes se détournent, dit-on, d'une profession mal payée qui n'a plus le même prestige qu'autrefois. Masculins ou féminins, les magistrats ne sont plus assez nombreux, d'autant que la justice est plus sollicitée que jamais. A Dieppe, la juge d'instruction, en congé maternité, n'a pas été remplacée. Ses collègues font de leur mieux : « Je vais prendre en main une affaire de stupéfiants, soupire l'une d'elles, mais je ne suis pas une pénaliste. Je n'ai pas été

formée pour traiter de telles procédures. Le risque est de laisser le champ libre aux services de police, qui pourraient profiter de mes hésitations pour mener exclusivement l'enquête à charge. »

Judi, 10 heures. Bibliothèque du palais de justice.

Mme le procureur réunit les officiers de police judiciaire. Alors qu'il est question des contrôles d'alcoolémie, un gendarme prend la parole : « Dans notre coin, on a les champions du monde de la route. A 5 grammes d'alcool dans le sang, ils sont bien. C'est quand ils sont à zéro que l'on ne comprend pas ce qu'ils disent ! »

Judi, 12 h 30. Bureau d'une des substituts du procureur.

« Vous avez été interpellé sur une place du centre-ville alors que vous fumiez un joint. Dans votre cas, le Code civil prévoit une sanction maximale d'un an d'emprisonnement. Je renonce à engager des poursuites, mais je vous oblige à entreprendre des soins : ●●●



La France
de 2012



●●● en sortant de ce bureau, vous prendrez rendez-vous à l'hôpital avec un médecin spécialiste des addictions, afin qu'il vous fasse passer l'envie. – Mais je ne consomme presque rien ! – Si vous acceptez de voir le médecin, je classe l'affaire. – Je ne suis pas un trafiquant, madame, seulement un fumeur occasionnel. A Dieppe, il y a beaucoup de gens comme moi. Si vous voulez tous les envoyer à l'hôpital, vous allez avoir du travail. – J'en ai, monsieur ! » Mme la substitut montre du doigt, dans un geste circulaire, les piles de dossiers qui entourent son bureau.

Vendredi, 13 heures. Au café des Tribunaux.

La loi est appliquée avec plus ou moins de zèle, explique un journaliste local : « Parfois, les policiers arrêtent un conducteur sans permis, puis le laissent repartir : les agents savent bien que, s'ils engagent des poursuites, le bonhomme perdra son emploi. Parmi

CONCERTATION

En réunion avec le procureur, les gendarmes rendent compte des dernières actions de sécurité routière.

les inspecteurs du travail aussi, certains ferment les yeux sur des cas d'entreprises qui ne sont pas aux normes. Heureusement, car beaucoup de sociétés ne survivraient pas aux amendes. C'est comme ça, par ici. Il y a trop de précarité pour faire autrement. »

Jeudi, 15 heures. Bureau de la directrice du greffe.

« Mon équipe est très professionnelle et travaille beaucoup, souligne Isabelle Demol. Mais ce n'est pas toujours simple. Depuis quelques mois, par exemple, toutes les décisions de justice sont facturées 35 euros. La cour a été informée le 29 septembre dernier de ce texte qui devait entrer en application deux jours plus tard. On ne sait pas toujours que répondre aux justiciables ou à nos fournisseurs, car nous sommes nous-mêmes souvent ignorants. » Au greffe du tribunal d'instance, six absents, soit 20 % du service, n'ont pas été remplacés depuis des mois.

Jeudi, 16 heures. Cabinet de M^e Jean-Christophe Lemaire, avocat et bâtonnier de Dieppe.

« La dictature du chiffre existe depuis au moins dix ans. Au tribunal d'instance de Dieppe comme ailleurs, tout est fait pour réduire la durée de traitement des dossiers, quitte à les clore artificiellement, pour mieux les rouvrir ensuite. Comme ça, quand la chancellerie examine les chiffres, le tribunal a traité deux dossiers au lieu d'un, ce qui est déjà bien, et en un

laps de temps court, ce qui est encore mieux. »

Vendredi, 9 h 30. A la régie du tribunal.

Véronique Robert-Gohé occupe un bureau sous les toits. « Je suis responsable des fonds dépensés pour l'accomplissement de la justice : frais d'interprétariat, d'expertise psychiatrique, d'autopsie, etc. Souvent, à partir du mois d'octobre, les caisses sont vides et nos créanciers doivent attendre le mois de février, au mieux, pour être réglés. Ils n'aiment pas ça – je les comprends – et s'en plaignent au téléphone. Je suis pénalement responsable des fonds, mais, pour ma part, je gagne moins de 2 000 euros net, après trente-sept ans d'ancienneté. Ma Twingo a 16 ans et, pour ne rien vous cacher, j'ignore comment je pourrai payer mes 600 euros de loyer, dans quelques mois, avec une pension de retraite de 1 300 euros. »

Vendredi, 17 heures. Greffe du tribunal pour enfants.

« Voilà dix ans que je travaille ici, confie Sophie Barbé. A présent, je fais attention dans la vie de tous les jours, même en traversant la rue, et je recommande à mon mari et à mes enfants d'en faire autant. Je ne veux pas avoir affaire à la justice. Entre le manque de temps et le manque de moyens, je sais à quel point, malgré les meilleures intentions du monde, la justice peut être injuste. » ● M. E.